



Travaux de transformation appartement en salle de restaurant

Par **gfv**, le **04/06/2009** à **19:24**

Bonjour,

Nous avons un restaurant avec une habitation à l'étage; nous avons fait un escalier pour accéder à l'appartement par la salle de restaurant et avons entrepris de gros travaux pour transformer l'appartement en salle de restaurant ; nous avons fait confiance à l'entreprise qui s'est occupé des travaux en ce qui concerne les autorisations et nous avons démarré les travaux or le maître d'oeuvre ne nous a pas informé que la création de surface aurait entraîné la création de parking ou la somme de 6000 € par place de parking ; le budget des travaux étant déjà très lourd "300000€" il nous était impossible de budgeter les 30000 € de parking du coût les travaux ont été faits sans permis de construire ; ses travaux ont été terminés en avril 2006 et aujourd'hui nous avons un projet de pergola qui nécessite un permis de construire alors si je le dépose ils vont s'apercevoir que des travaux ont été faits sans permis ; comment je peux faire pour me sortir de cette situation ;

merci d'avance